



## BULLETIN HYPROC SC

• 1<sup>er</sup> Trimestre • Janvier - Février - Mars 2025 •

### SOMMAIRE

Réussite des audits combinés ISO : une étape importante vers l'excellence.....01

Ramadan en mer : le PDG de Hyproc partage l'iftar avec l'équipage du Rhourd El Hamra.....03

Journée de sensibilisation à la protection de l'environnement marin...06

Succès de la vente aux enchères du matériel réformé : Hyproc exprime sa reconnaissance au comité AD-HOC.....08

Un séminaire dédié à la loi de finances 2025 au CAP-Hyproc.....09

Renforcement des bonnes pratiques : une rencontre de sensibilisation sur l'éthique et la passation des marchés.....10

La Compagnie rend hommage à son personnel féminin à l'occasion de la journée internationale des femmes.....12

Le PDG de Hyproc en visite de soutien au Mouloudia Club d'Oran avant son match contre l'ASO Chlef.....13

La Méditerranée classée zone SECA dès Mai 2025 :

Hyproc engagée pour un transport maritime plus propre.....15

## Réussite des audits combinés ISO : une étape importante vers l'excellence

Hyproc Shipping Company a accueilli, du 5 au 6 janvier 2025, le Bureau Veritas pour la réalisation de deux audits combinés, un événement marquant dans la continuité de ses démarches d'amélioration et de conformité. Cet audit externe a englobé la norme ISO 9001 pour un audit de renouvellement portant sur le système de management de la qualité et la norme ISO 14001 pour audit de suivi relatif au système de management de l'environnement.



Les travaux d'audit, menés par deux experts de l'organisme certificateur, ont couvert plusieurs processus stratégiques à savoir :

- **Le management** : structure QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement).



- **L'audit** : structure A&C (Audit et Conformité).
- **Les ressources humaines** : structures HR (Direction des Ressources Humaines) et Manning.
- **Le volet commercial** : structure C&O (Chartering and Operations).
- **L'opérationnel** : structure FM6 (Fleet Management).
- **Le volet achat** : structure Procurement.



À l'issue de ces deux journées d'audit intensif, un pre-closing meeting a été organisé afin de présenter les résultats préliminaires obtenus au niveau du management à terre.

Les conclusions de l'audit n'ont fait ressortir aucune non-conformité, ce qui témoigne de la rigueur et de l'engagement des équipes. Cinq observations ont cependant été formulées sur des thèmes clés, notamment les objectifs et leur suivi, la formation continue du personnel, l'application du cycle PDCA (Plan Do Check Act), les processus liés à la norme ISO 14001 et l'analyse approfondie des causes racines.

Cet audit reflète la détermination de Hyproc à maintenir ses normes de qualité et d'environnement, tout en consolidant sa position parmi les leaders du transport maritime des hydrocarbures.

## Ramadan en mer : le PDG de Hyproc partage l'iftar avec l'équipage du Rhourd El Hamra

Le Jeudi 06 Mars 2025, M. Adil CHEROUATI, premier responsable de la compagnie, a effectué une visite à bord du navire Gplier Rhourd El Hamra, au large d'Arzew, sous le commandement de M. Zohir BOULAHBAL.

Le PDG est resté à bord jusqu'à une heure tardive aux côtés des navigants, prenant le temps de s'enquérir de leur quotidien en mer durant le mois sacré du Ramadan.

À cette occasion, il a partagé le Ftour avec l'équipage dans une ambiance conviviale et fraternelle.



Cette visite traduit la volonté du PDG de maintenir des liens de proximité avec les équipes en mer et d'affirmer son soutien aux membres des équipages, qui sont en première ligne de l'activité de Hyproc. Durant cette visite, M. CHEROUATI a eu l'occasion de relever quelques difficultés, notamment liées aux modalités d'embarquement des équipages et de chargement des vivres, aux périodes de stationnement à terre souvent prolongées pour certains marins, ainsi qu'à la prise en compte des rapports des commandants de bord.

Il a aussi partagé une réflexion sur la prise en charge de certains travaux spéciaux par les marins. A cet effet, le PDG prévoit de passer en revue l'ensemble de ces anomalies avec les membres concernés de l'encadrement supérieur de la compagnie pour y remédier rapidement. Par ailleurs, M. CHEROUATI et l'état-major du navire ont dressé un bilan des vettings réalisés par la flotte de Hyproc depuis l'entrée en vigueur du SIRE 2.0 en Septembre 2024, ce qui a été l'occasion pour le premier responsable de la compagnie de reconnaître le professionnalisme du personnel de bord de toute la flotte, ainsi que sa capacité prouvée à honorer les grands



rendez-vous du secteur. Avant de quitter le navire peu avant minuit, le PDG a tenu à remercier l'équipage pour son accueil affranchi de tout protocole, et l'a rassuré sur sa disponibilité et son soutien.





## Journée de sensibilisation à la protection de l'environnement marin

Dans le cadre de la prévention de la pollution maritime, le CAP HYPROC a organisé, le 12 février 2025, une journée de sensibilisation intitulée "MARPOL - Règles et pratiques à bord".



Initiée par le Président-Directeur Général, cette rencontre a été animée par le Cdt Tayeb TEKFA, Directeur du centre également, et le Cdt Nassim FERHAT. Elle vise à renforcer la compréhension et l'application des règles de la convention MARPOL, essentielles à la protection de l'environnement marin. Le programme, incluant cette journée, concernera dans un second temps les marins subalternes, avant de s'étendre à d'autres sessions destinées aux lieutenants, aux officiers et aux états-majors.

Les principaux objectifs de cette journée étaient de sensibiliser les participants à l'importance de la réglementation internationale MARPOL, essentielle à la réduction de la pollution des mers et des océans.

À cette occasion, les marins et le personnel maritime ont été rappelés à leurs responsabilités en matière de gestion des déchets, de contrôle des rejets et de respect des normes environnementales en vigueur.

Au programme, plusieurs points clés ont été inscrits dont la sensibilisation à la protection de l'environnement marin, la présentation des obligations des équipages pour garantir la conformité aux règles environnementales, la promotion des bonnes pratiques à bord, avec un



focus sur la gestion des déchets, les rejets contrôlés et les alternatives écologiques, des explications des procédures de tri et de stockage des déchets, ainsi que des modalités de rejet, selon les normes MARPOL. Enfin, un appel à l'engagement individuel et collectif a été lancé, invitant chaque participant à devenir un acteur du changement en adoptant et en diffusant les bonnes pratiques environnementales.



À la fin de cette journée de sensibilisation, le Président-Directeur Général s'est adressé à l'ensemble de nos collègues marins réunis dans la salle de conférence. Dans un discours sincère et empreint de reconnaissance, il a tenu à saluer leur engagement quotidien et à souligner le rôle essentiel qu'ils jouent.



L'intervention du PDG, empreinte de proximité et de considération, a profondément marqué les marins présents. Nombre d'entre eux ont exprimé leur satisfaction et leur fierté d'être ainsi reconnus pour leur rôle essentiel au sein de Hyproc. Le fait qu'un premier responsable de la compagnie prenne le temps de s'adresser directement à eux pour les encourager et valoriser leur travail a eu un impact significatif.

Ce moment d'échange a renforcé leur motivation et leur engagement envers l'entreprise, témoignant de la volonté de la Direction Générale de favoriser un environnement où chacun est écouté, reconnu et encouragé.

En clôturant cette journée, un message clair a été transmis aux participants : la protection de l'environnement marin est l'affaire de tous, et chaque geste compte. Forts de cet engagement renouvelé, les marins repartent non seulement plus sensibilisés aux questions de l'environnement, mais aussi déterminés à appliquer et promouvoir ces bonnes pratiques à bord. Cette initiative s'inscrit ainsi dans une démarche durable, où responsabilité et coopération restent les piliers d'un avenir maritime plus respecté.

---

## Succès de la vente aux enchères du matériel réformé : Hyproc exprime sa reconnaissance au comité AD-HOC

Le 23 février 2025, M. Adil CHEROUATI, premier responsable de la compagnie, a convié les membres du comité AD-HOC chargé de la vente aux enchères du matériel réformé à une



réunion tenue dans la salle de réunion de la Direction Générale. Cette rencontre avait pour objectif de leur exprimer la reconnaissance de Hyproc pour leur engagement et les efforts déployés dans le cadre de cette opération.

L'opération en question portait sur la vente aux enchères du matériel issu de la flotte désinvestie et reformée, entreposée à l'étranger. Chargée de mener à bien cette mission, la commission avait pour objectif d'organiser la cession des équipements et d'assurer le rapatriement des recettes sur les comptes de la compagnie. Les biens en question étaient répartis sur trois sites stratégiques : Brest et Marseille en France, ainsi que Ferrol en Espagne.

Lancée le 17 mai 2023, la mission du comité s'est achevée le 20 février 2025, après près de deux années de travaux.

Cette opération stratégique a permis dans un premier lieu de générer des recettes en devises à partir de matériel obsolète et d'éviter des coûts de stockage à l'étranger.

Enfin, le succès de cette opération témoigne de l'engagement et de la rigueur de l'équipe en charge, qui a su maximiser la valeur du matériel désinvesti tout en optimisant la gestion des ressources de l'entreprise.

## Un séminaire dédié à la loi de finances 2025 au CAP-Hyproc

La Direction des Ressources Humaines de la compagnie, a organisé le 7 janvier 2025, en collaboration avec la "Sonatrach Management Academy" (SMA), a organisé un séminaire consacré à la loi de finances 2025. Cette journée animée par M. Mohamed Abbas MAHERZI,

docteur en économie, s'est tenue dans la salle des conférences du CAP-Hyproc à Mostaganem. Y ont participé des cadres et des chefs de structures de la compagnie ainsi que le nouveau directeur du centre, M. Tayeb TEKFA.



M. MAHERZI a ouvert le séminaire en détaillant les dispositions législatives de la loi de finances 2025. Il a ensuite exploré plusieurs points essentiels, notamment les indicateurs de cadrage macroéconomique et financier pour l'exercice 2025, les équilibres budgétaires, ainsi que les projections à moyen terme couvrant la période 2025-2028.

Une analyse approfondie des mesures fiscales a suivi, mettant en évidence les taxes sur le chiffre d'affaires (CTCA), la TVA et les procédures fiscales (CPF) liées au contrôle et au contentieux.

Une attention particulière a été portée à l'examen des mesures fiscales diverses, des mesures domaniales et des dispositions spécifiques.

Enfin, le séminaire a offert aux participants une analyse détaillée des implications de la loi de finances 2025, mettant en évidence les transformations significatives du paysage fiscal.



---

## **Renforcement des bonnes pratiques : une rencontre de sensibilisation sur l'éthique et la passation des marchés**

Dans le cadre de son engagement en faveur des bonnes pratiques et de la transparence, Hyproc a organisé, le 9 février 2025, une rencontre de sensibilisation portant sur les règles d'éthique, le Code d'éthique et le Système de Management Anti-Corruption (SMAC). Cette initiative, lancée et organisée pour la première fois par le CAP Hyproc a mis un accent particulier sur la passation des marchés, un volet crucial pour assurer une gestion intègre et efficace des contrats au sein de la compagnie.

La rencontre tenue au CAP-Hyproc, aux Sablettes, wilaya de Mostaganem, a été animée par M. Zaid LAADJ, expert reconnu dans son domaine et consultant auprès des filiales de Sonatrach. Ont participé à cette journée de sensibilisation des

managers de structures, des cadres supérieurs et des chefs de départements et de services.

Les cadres et ingénieurs impliqués dans le processus de passation des marchés étaient également présents.

L'objectif principal de cette initiative était de rappeler l'importance des règles d'éthique dans la passation et l'exécution des contrats. Plus précisément, il s'agissait d'identifier



les concepts fondamentaux liés à l'éthique professionnelle, d'appliquer rigoureusement les principes fondamentaux régissant les contrats de Hyproc SC, et de cerner les risques liés à la corruption afin de mettre en place les mesures nécessaires pour les éviter.

Un autre point clé abordé lors de cette rencontre concernait l'engagement des partenaires de Hyproc SC - fournisseurs, entrepreneurs, prestataires, consultants, ainsi que les candidats et soumissionnaires - à respecter scrupuleusement les règles d'éthique en vigueur dans l'entreprise. La discussion a aussi porté sur le rôle essentiel du Code d'éthique et du SMAC, en mettant en avant leur application effective et leur pertinence dans le contexte actuel.

Cet événement a constitué un véritable espace d'échanges et de débats, permettant aux participants de partager leurs difficultés et d'obtenir des réponses claires à leurs préoccupations. Des solutions concrètes ont été proposées afin d'améliorer l'efficacité et la transparence des processus de passation des marchés.

Cette initiative illustre l'engagement de Hyproc à promouvoir une culture d'intégrité et de conformité aux normes internationales de gouvernance. Portée par le professionnalisme des équipes du CAP Hyproc, la rencontre a été un succès, favorisant des échanges constructifs et le partage de bonnes pratiques. Leur



implication exemplaire a permis de sensibiliser les participants aux principes d'éthique et de transparence, renforçant ainsi l'adhésion à ces valeurs fondamentales au sein de Hyproc SC.

---

## La Compagnie rend hommage à son personnel féminin à l'occasion de la journée internationale des femmes

Le dimanche 9 mars 2025, une cérémonie s'est déroulée à la salle de réunion de la Direction Générale à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Cet événement a réuni plusieurs collaboratrices de la compagnie, mettant en avant leur contribution au développement de l'entreprise.



Lors de cette rencontre, le Président Directeur Général, M. Adil CHEROUATI, a pris la parole pour adresser un message de reconnaissance et de félicitations à l'ensemble du personnel féminin, qu'il s'agisse des sédentaires ou des femmes navigantes. Dans son discours, il a souligné l'importance du rôle des femmes dans le secteur maritime, mettant en avant leur engagement, leur professionnalisme et leur détermination malgré la pénibilité de leurs missions.



M. CHEROUATI a exprimé sa gratitude envers toutes les employées, rappelant que leur travail et leur dévouement sont essentiels au bon fonctionnement et au rayonnement de la compagnie. Il a réaffirmé l'engagement de l'entreprise

à promouvoir l'égalité des chances et à offrir un environnement de travail inclusif et valorisant pour toutes.

La cérémonie s'est terminée dans une ambiance chaleureuse, propice aux échanges entre le premier responsable de Hyproc, le "Tax & Legal" Manager et les femmes présentes. Celles-ci ont été mises à l'honneur et ont reçu des témoignages sincères de reconnaissance pour leur contribution essentielle au succès de l'entreprise.

## **Le PDG de Hyproc en visite de soutien au Mouloudia Club d'Oran avant son match contre l'ASO Chlef**

Dans la journée de samedi 22 Février 2025, le Président-Directeur Général de Hyproc Shipping Company, M. Adil CHEROUATI, a rendu visite à l'équipe de football du Mouloudia Club d'Oran (MCO) au niveau de l'Hôtel Zénith à Oran. Il était accompagné du Président du Conseil d'Administration, M. Chakib GHOMARI, ainsi que de son adjoint, M. Fayçal BELBACHIR.

À l'approche d'un important match face à l'ASO Chlef, cette rencontre avait pour objectif d'évaluer la motivation des joueurs, de vérifier leur état d'esprit et de leur insuffler une dynamique positive afin de rester compétitifs dans la course aux premières places du championnat nationale (Ligue 1). Conscient de l'importance du soutien moral dans la performance sportive, le PDG et sa délégation ont échangé avec les joueurs et le staff technique, les encourageant à donner le meilleur d'eux-mêmes sur le terrain.



Par cette initiative, Hyproc réaffirme son engagement en faveur du sport et des valeurs qu'il véhicule, telles que la persévérance, l'esprit d'équipe et l'excellence. Plus qu'un simple partenariat, il s'agit d'un soutien indéfectible aux couleurs du MCO et à tout le football oranais.



## La Méditerranée classée zone SECA dès Mai 2025 : Hyproc engagée pour un transport maritime plus propre

À partir de 1er mai 2025, la mer Méditerranée sera officiellement classée en tant que SECA (**Sulphur Emission Control Area**), une zone de contrôle des émissions de soufre relevant de l'annexe VI de la convention MARPOL. Cette évolution réglementaire majeure s'inscrit dans le cadre des efforts internationaux pour limiter les pollutions atmosphériques liées au transport maritime, en particulier les émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), nocives pour l'environnement et la santé humaine.



### Qu'est-ce qu'une zone SECA ?

Une zone SECA est une région maritime dans laquelle des exigences plus strictes en matière d'émissions de soufre sont imposées aux navires. Dans ces zones, les navires doivent utiliser du carburant à très faible teneur en soufre



( $\leq 0,10$  % m/m), ou être équipés de systèmes de réduction des émissions (comme les scrubbers) afin de respecter cette limite.

La Méditerranée rejoindra ainsi les autres grandes zones SECA existantes, telles que la mer Baltique, la mer du Nord et certaines régions d'Amérique du Nord.



### Une Méditerranée déjà sous protection renforcée :

Avant même ce nouveau classement, la Méditerranée bénéficiait d'un statut particulier :

- **Zone spéciale** au titre des Annexes I et V de MARPOL (prévention de la pollution par les hydrocarbures et les déchets solides),
- **PSSA (Particularly Sensitive Sea Area)** : désignation spéciale de l'OMI visant à protéger les mammifères marins et les écosystèmes sensibles.

Le passage en zone SECA vient compléter ce dispositif, imposant désormais un contrôle rigoureux des émissions atmosphériques des navires.



## Hyproc se mobilise pour la conformité :

Consciente de l'importance de cette échéance, Hyproc Shipping Company a mis en œuvre un ensemble d'actions concrètes pour garantir le plein respect de cette nouvelle réglementation :

### Dispositifs réglementaires et techniques adoptés :

- ✓ **Procédure SMQ** du manuel des opérations bord – section II Machine (Réf. MOE-002-1800 – Rév. 05) intitulée : « *Navigation dans les zones ECA* » : cadre formel et structuré de la conduite à tenir en zone réglementée.
- ✓ **FOBAS Change-Over Calculator** : outil d'aide au calcul de changement de carburant pour l'entrée en zone SECA.
- ✓ **Recommendations on the Hazard Assessment of Fuel Changeover Processes** : recommandations de sécurité pour évaluer les risques liés au basculement de carburant.
- ✓ **Guidelines for Operation on Fuels with less than 0.1% Sulphur** : lignes directrices pour l'exploitation avec des carburants à faible teneur en soufre.
- ✓ **Référence à la norme ISO 8217:2024**, définissant les spécifications des combustibles marins d'origine pétrolière, synthétique ou renouvelable.
- ✓ **Évaluation des risques spécifique** (Risk Assessment) pour les opérations de changement de carburant, afin d'identifier et de limiter les dangers potentiels.

### Sensibilisation et accompagnement des équipages :

- ✓ **Communication ciblée** : Un message officiel a été adressé à tous les navires pour rappeler l'importance de la conformité aux exigences SECA.
- ✓ **Sessions de sensibilisation** : des campagnes de sensibilisation à bord intégrées lors des **CSB (Comités de Sécurité à Bord)**.
- ✓ **Contrôles opérationnels** : très renforcés, notamment sur la qualité des carburants utilisés et les procédures de transition.
- ✓ **Veille réglementaire continue** : Les équipes QHSE de Hyproc et du DP suivent activement l'évolution des normes de l'OMI pour anticiper les adaptations techniques et organisationnelles nécessaires.



### ✔ Un engagement collectif pour un avenir durable

L'entrée en vigueur de la zone SECA en Méditerranée marque une étape décisive vers un transport maritime plus respectueux de l'environnement. Chez Hyproc, cet engagement est collectif, il repose sur la vigilance, la rigueur et l'implication de chacun, à terre comme en mer. En s'alignant pleinement sur les exigences internationales en matière de contrôle des émissions, Hyproc réaffirme son rôle d'acteur maritime responsable, engagé pour la protection de l'environnement, la conformité réglementaire et la performance opérationnelle.



"Bulletin Hyproc SC" est une publication de **Hyproc Shipping Company** - Cellule de Communication de l'Entreprise – CCE  
**Siège Social** : Zhun USTO – BP 7200 ES-SEDDIKIA – Oran 31025 – ALGERIE – Tél : 213 41.82.15.15 / 82.16.16 Fax : 213 41.82.18.18  
**Divisions Opérationnelles** : BP 60 Zone Industrielle Arzew – Oran 31200 – ALGERIE – Tél : 213 41.79.38.55 Fax : 213 41.79.34.45  
**Site web** : [www.hyproc.dz](http://www.hyproc.dz) – **Email** : [contact@hyproc.dz](mailto:contact@hyproc.dz)